Assurance prêt immo

Par Nicolas4838

Bonjour,

J'ai remboursé mes prêts immobiliers de manière anticipée
La vente de mon bien a eu lieu le 30 avril, la banque a reçu l'argent le 2/05
Mes mensualités ainsi que l'assurance étaient prélevées le 5 et 7 de chaque mois.
L'assurance emprunteur a été prélevée le 5/05
Ils refusent de me rembourser même au prorata et me disent que la mensualité est dû.
Est ce qu'il y a un recours possible pour me faire rembourser ?
Merci

Par chaber

bonjour

Aviez-vous avisé l'assureur par LRAR que vous aviez racheté le crédit en le soldant le 2 mai

---
Par Nicolas4838

Bonjour
Ils en ont été informé par la banque et j'ai reçu un courrier de leur part qu'ils avaient bien reçu les éléments et mettaient fin au contrat et prélèvement.

Par kang74

Bonjou

Que dit le contrat d'assurance ?

Par chaber

Seul l'assuré peut résilier le contrat d'assurance

Par DIU1973

Bienvenue et bonjour

En général, les mensualités de crédit sont effectivement réglées à terme échu, c'est-à-dire qu'elles sont dues à la fin de chaque période de paiement, que ce soit mensuellement ou trimestriellement. Cela signifie que lorsque vous effectuez un paiement, vous remboursez les intérêts et le capital pour la période qui vient de s'écouler.

L'assurance est donc logiquement liée au crédit et la banque a reçu le remboursement du solde, très peu de temps avant la date de prlv.
Je ne pense pas qu'il y ait erreur.